

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la demande formulée par la société EUROVIA GPI, dont le siège social est situé à MERIGNAC (33700), 18 rue Thierry Sabine, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud, sur la commune de MAUGUIO, au lieu-dit « La Garrigue » relevant des rubriques n° 2521-1 (centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers), 2517-2 (station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande sera soumise à une enquête publique, d'une durée de 32 jours, du lundi 11 mai 2015 au jeudi 11 juin 2015 inclus jusqu'à 12h.

Monsieur Claude ROUVIERE, Directeur des services techniques du CHU de Montpellier, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier qui intègre l'étude d'impact réglementaire, l'avis de l'Autorité Environnementale ainsi que le registre d'enquête, sera déposé à la mairie de MAUGUIO, place de la Libération, commune d'implantation de l'installation et siège de l'enquête. Le commissaire enquêteur assurera également des permanences à la mairie de LATTES et de MONTPELLIER.

Ces documents sont tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels des mairies concernées par le périmètre d'affichage de 2 km défini autour de l'installation :

MAUGUIO : du lundi au vendredi, 8h30-12h30, 13h30-17h, le samedi 9h-12h

LATTES, service urbanisme : du lundi au jeudi 8h-12h, 13h-17h, le vendredi 8h-12h et 13h-16h.

MONTPELLIER: du lundi au vendredi 8h30-12h, 13h30-17h30

SAINT AUNES : du lundi au vendredi, 8h-12h, 13h30-17h, le samedi 9h-12

LE CRES : du lundi au vendredi, 8h30-12h30, 13h30-17h15

CASTELNAU LE LEZ : du lundi au vendredi, 8h-12h, 13h15-17h.

Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Laurent DANIEL : laurent.daniel@eurovia.com

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et consigner, si elles le souhaitent, leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de MAUGUIO, commune d'implantation de l'installation et siège de l'enquête. Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique. Le Commissaire enquêteur recevra les observations du public sur rendez-vous, et lors des permanences qui auront lieu :

à la mairie de MAUGUIO

- le mardi 12 mai 2015 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 11 juin 2015 de 9h00 à 12h00, jour de clôture de l'enquête

à la mairie de LATTES

le jeudi 21 mai 2015 de 9h00 à 12h00

à la mairie de MONTPELLIER

- le vendredi 29 mai 2015 de 14h00 à 17h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'Environnement.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de MAUGUIO, commune d'implantation de l'installation, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>), du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, prise par M. le Préfet de l'Hérault, est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.